

## **Newsletter DDH N°5 – Thème achats durables**

**Interview de Dominique Legouge**  
Directeur du GIP Resah IdF

### **La prise en compte des exigences du développement durable fait partie des valeurs affichées par le Resah IdF, concrètement, comment cela se traduit-il ?**

La prise en compte des exigences liées au développement durable fait partie de la politique d'achat du GIP resah-idf, qui rassemble aujourd'hui plus de 120 établissements de santé et médico-sociaux franciliens. Nous comptons, en utilisant notre capacité de mobilisation des établissements et notre puissance d'achat collective (plus d'un milliard d'euros par an), aider à transformer l'offre de soins et médico-sociale francilienne afin qu'elle prenne mieux en compte les exigences liées au développement durable. Fort de l'accueil très favorable qu'ont réservé nos adhérents aux premières initiatives que nous avons lancées dans ce domaine, nous avons décidé d'amplifier et de systématiser nos actions liées au développement durable. Nous allons pour cela finaliser d'ici la fin du premier semestre la rédaction du programme de travail que devra conduire le resah-idf dans ce domaine pour les 5 prochaines années. Nous communiquerons beaucoup sur ce programme de travail avec nos fournisseurs afin de les inciter à devenir partenaires de notre politique en faveur du développement durable. Nos adhérents seront aussi bien sûr sollicités et seront tous invités, par exemple, à nous désigner un correspondant développement durable.

### **Avez-vous lancé des groupes de travail pour développer des achats durables ? Dans quels domaines et avec quels résultats ?**

Oui, bien sûr. Nous avons décidé, par exemple, de construire une stratégie d'achat collective pour permettre à tous nos adhérents de réaliser rapidement la plupart des études liées au développement durable, qu'il s'agisse de diagnostic de performance énergétique (DPE), de bilan carbone, d'audit énergétique, de plan de déplacements entreprise (PDE), etc.

Cela a permis de décloisonner l'information, les réflexions, les projets et les « prises de conscience » et de faciliter la réalisation rapide des études nécessaires pour nos adhérents (obtention de tarifs d'intervention « consultant » très attractif, optimisation de l'aide financière ADEME, mise en commun de l'expertise et des résultats obtenus, etc.)

### **Quels sont les besoins, les freins, que vous avez identifiés chez vos adhérents pour qu'ils se lancent réellement dans une politique d'achats durables ?**

Nos adhérents, qu'ils soient grands établissements de santé ou petits établissements médico-sociaux, n'ont pas de moyens internes spécialement dédiés aux questions environnementales et sociales. Ils ont donc besoin d'être accompagnés et informés sur un sujet perçu comme assez complexe et qui nécessite une certaine maîtrise technique. D'où l'intérêt, pour faire vivre une démarche de développement durable, forcément consommatrice de ressources, de mutualiser expertise et moyens d'action au niveau régional, à travers le resah-idf.

Il est important de souligner le fait que nos premières expériences ont démontré une très bonne sensibilité des soignants à la problématique du développement durable, d'où notre volonté de mieux intégrer leurs attentes dans nos projets dans ce domaine.

**Les industriels sont-ils réceptifs aux critères développement durable intégrés dans vos appels d'offres ? Avez-vous des partenaires privilégiés qui vous accompagnent très concrètement dans ces démarches ?**

Oui, pour l'immense majorité d'entre eux qui ont bien compris que le développement durable était un facteur de différenciation de leur offre.

C'est pourquoi, il est important que le resah-idf soit en mesure de leur exprimer clairement les attentes et besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux franciliens pour les prochaines années, afin qu'ils puissent les anticiper et transformer leur offre.

Nous comptons sur les industriels et les partenariats que nous pourrons mettre en place avec eux, pour aider à la construction progressive d'une offre de soins et médico-sociale francilienne qui répondent toujours mieux aux attentes des patients et du personnel hospitalier en matière de développement durable.

Parmi les thèmes de réflexion déjà engagés avec l'industrie, on peut citer une totale transparence sur la composition et l'origine des produits, la refonte nécessaire de la logistique de distribution interne et externe, l'encouragement à l'élaboration d'une offre efficiente et à la juste consommation des produits et services.

Nous comptons engager, par exemple, avec nos fournisseurs une démarche partenariale visant notamment à éviter la sur qualité et la surconsommation des produits achetés.

**De nombreux établissements ont déjà intégré des clauses sociales ou environnementales dans leurs cahiers des charges, pouvez-vous nous en donner quelques exemples au niveau de vos adhérents ?**

La plupart de nos groupements de commandes régionaux, qu'ils s'agissent de ceux relatifs aux produits de santé ou aux produits des fonctions supports (hôtellerie et logistique), comportent un critère développement durable et chaque fois que cela est pertinent des clauses environnementales ou sociales. Notre dernier appel d'offres relatif à l'achat de produits alimentaires (30 millions d'euros par an) comporte par exemple des lots pour l'acquisition de produits dits « bio » et des critères de choix « développement durable ».

Mais il nous faut aller plus loin et viser à aider à élargir de l'offre actuelle de produits et services existants.

Nous allons utiliser pour cela notre nouveau statut de centrale d'achat régionale et notre participation au Pacte PME pour identifier, puis référencer et enfin diffuser auprès de nos adhérents les produits innovants en matière de développement durable qui apparaîtront sur le marché.